



Succesion pour le conjoint d'un héritier décédé

Par **aurialine_old**, le **24/07/2009** à **16:22**

Bonjour,

Ma grand mère est décédée il y a 2 mois (mon grand père est dédédé il y plus de 15 ans) et ma mère est également décédée, il y 2 ans.

Logiquement, mon frère, ma soeur et moi recupérons la part revenant à ma mère. Cependant, le notaire vient de nous apprendre, que mon père a égaelemnt droit une certaine part, car ma mère était vivante lors du décès de mon grand père.

J'avoue ne pas comprendre pourquoi.

Avez-vous des réponses ?

Merci